PARTICULIERS

ADDENDUM
A PARTIR DU 29/04/2026

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur à partir du 29/04/2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

CÔTES D'ARMOR

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Carte de retrait Libre Service Bancaire	Gratuit

♦ Cotisation carte de paiement et de retrait

	Débit immédiat	Débit immédiat
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'Autre Carte ●▲	20 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • MasterCard à autorisation systématique • Eko Mastercard (nouvelle carte commercialisée à partir du 29/04/2026)	35,70 €/an 36 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • Standard MasterCard(7) • VISA Classic • Gold MasterCard (7) • VISA Premier • World Elite MasterCard • VISA Infinite	49 €/an 49 €/an 149,30 €/an 149,30 €/an	49 €/an 49 €/an 149,30 €/an 149,30 €/an 340,90 €/an 340,90 €/an

♦ Cotisation carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 €/mois soit 24 €/an	

♦ Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Globe Trotter Mastercard	4 €/mois soit 48 € /an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Eko by CA Mastercard (ancienne carte commercialisée jusqu'au 28/04/2026)	37,90 € /an

La 2ème carte (sauf L'autre Carte) sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.
Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention "CARTE DE CRÉDIT".
Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention "DÉBIT".
Pour les cartes MasterCard World Élite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter : les paiements et retraits par carte en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), sont gratuits (hors frais de conversion monétaire(9) ou frais de change éventuels)

(7) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin" (8) de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.
(8) La carte "Cartwin" est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. Les Offres Essentiel, Premium et Prestige ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 18 des principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026.

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
	10 €/mois	16 €/mois	34 €/mois
*dont cotisations d'assurance**	*1€ /mois*	*4,5 € /mois*	*4,5 €/mois*
Gestion du compte			
Tenue de compte	✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS ou par mail : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	✓	✓	✓
E-relevé mensuel	✓	✓	✓
Commission d'intervention			
Commission d'intervention (13)	1/an	3/an	12/an
Moyens et opérations de paiement			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) Débit différé uniquement
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	✓	✓	✓
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	✓	✓	✓
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	✓	✓	✓
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement non SEPA	Non inclus	10/an	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA(14)	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	✓	✓	✓
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	✓	✓	✓
Frais d'émission d'un chèque de banque	1/an	3/an	Illimité

** Les cotisations d'assurance comprennent :*
- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus
- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium
(13) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(14) Sauf gratuité imposée par la loi.

	OFFRE ESSENTIEL (SUITE)	OFFRE PREMIUM (SUITE)	OFFRE PRESTIGE (SUITE)
Retrait d'espèces par carte[15]			
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro[10] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro[10] ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Non inclus	10/an	Illimité
Paiement par carte[15]			
En euro[10] dans un pays de l'EEE	✓	✓	✓
En devises dans ou hors pays de l'EEE	Non inclus	10/an	Illimité
Assurance de la Banque au Quotidien			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE *(16)*	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE Premium	Sécuri COMPTE Premium
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	✓	✓
Merci pour l'info (version numérique)			
Accès au service de renseignements "Nos experts en direct" de "Merci pour l'info"	2 demandes / an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	8 titres dont Merci pour l'info
Mon Sécuricoffre+	5Go	5Go	50Go
*dont cotisations d'assurance**	10 €/mois *1€ /mois*	16 €/mois *4,5€ /mois*	34 €/mois *4,5€ /mois*

** Les cotisations d'assurance comprennent :*
- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus
- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium
(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne).
(15) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(16) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave.L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

♦ Offre Eko (nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04/2026 uniquement pour les nouveaux clients et à partir du 30/06/2026 pour les clients non détenteurs d'une offre groupée de services)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Particulier Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte [1]	
En euro [2] dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	en option : 1€/mois (cotisation carte)
Paiement en euros [2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE). Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	inclus avec la cotisation carte
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros [2] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/retrait à partir du 4ème retrait/mois
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	en option : 1€/mois

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
2 Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

Offre qui n'est plus commercialisée

♦ Offre Eko by CA (ancienne offre commercialisée jusqu'au 28/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • Alerte si solde du compte inférieur à 20 € • Alerte essentielle - solde débiteur et rejet d'opérations • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) Eko by CA MasterCard (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	2 €/mois
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèce par carte *(au moyen de la carte incluse dans l'offre)*	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Eko by CA MasterCard, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par rejet de prélèvement pour un autre motif que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Edité par : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 9 rue du Plan, la Croix Tual, PLOUFRAGAN, 22098 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 02 96 69 22 22 (Prix d'un appel local) Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant Unique CITEO : FR234318_01JENQ

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor en sa qualité d'intermediaire en assurance enregistre a l'ORIAS sous le numéro 07.023.501 (www.orias.fr). Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorite de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Pour les contrats d'assurance dommages.

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siege social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Pour les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance. Pour les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière a adhésion facultative souscrit par l'Andecam). Pour les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts a la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Siège social situé 53 rue La Boétie, 75008 PARIS - Immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Pour les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assure par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

27/04/2026 - Addendum MBQ V8

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

PEFC